



Orléans, le 1^{er} Octobre 2019

Les Inspecteurs d'académie -
Inspecteurs pédagogiques régionaux
Etablissement et Vie scolaire

à

Mesdames et messieurs
Les Conseillers principaux d'éducation
Les Professeurs documentalistes

s/c de
Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

Rectorat

IA-IPR EVS

ce.iaipr-evs@ac-orleans-
tours.fr

Christone Degruelle
Cyril Desouches
Jamal Khellad
Catherine Lion
Saïd Yacoub

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

Objet : Lettre de rentrée 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes ensemble, impliqués dans la mise en œuvre des axes du projet académique 2018/2022 ; lequel est ambitieux dans sa recherche d'égalité des chances et dans son refus de toute forme de discrimination au service de la réussite scolaire.

Votre engagement, au sein des équipes pédagogiques et éducatives des établissements et des bassins, est déterminant. Il s'agit de lutter contre les inégalités sociales et territoriales et de permettre aux élèves de construire, dans le respect des valeurs de la République, leur parcours personnel et professionnel, grâce à un climat scolaire serein.

Ainsi il est nécessaire, non seulement de favoriser les apprentissages et l'épanouissement des élèves mais aussi de privilégier la sécurité et la justice scolaire, notamment en développant des pratiques partenariales et la co-éducation. Conformément à la volonté académique, une mission spécifique pour « la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté » a été créée. Ce qui implique notamment de porter une attention particulière aux questions des fournitures, des fonds sociaux, des sorties et voyages scolaires.

Nous vous accompagnerons dans votre engagement au quotidien auprès des élèves, de leurs familles comme des équipes pédagogiques et éducatives.

Tout d'abord, dans **l'approche individuelle** lors des rendez-vous de carrière. Nous privilégierons alors, la valorisation de vos expériences et compétences, l'identification de vos besoins de formation et le repérage des expertises spécifiques que vous développez sur le terrain.

Mais également dans le cadre de votre **formation continue**. Les journées de développement professionnel (JDP) remplacent désormais les réunions départementales ou de bassin. Ces dispositifs évoluent pour garantir une qualité



de l'accompagnement. Ainsi, avec les professeurs documentalistes et CPE coordonnateurs et formateurs, nous aurons à construire une offre de formation au plus proche de vos besoins en développant les enjeux majeurs de l'école de la confiance.

L'actualité est dense, avec les **évolutions** du plan violence et des procédures disciplinaires, avec les modifications dans la prise en charge des élèves pluri exclus et dans l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.

2/3

Nous savons que vous aurez à cœur de mettre en œuvre dans votre établissement ces transformations de notre école dans une dynamique de personnalisation des parcours. Nous vous engageons à déployer votre expertise auprès des chefs d'établissement et vous appuyer sur les **instances décisionnelles et consultatives** afin de consolider vos actions et les intégrer dans le projet d'établissement. Les politiques documentaires et éducatives sont à ce titre essentielles dans cette démarche d'impulsion collective.

Former des élèves à l'esprit critique et responsable passe par l'éducation aux médias et l'information et par le renforcement de leur rôle au sein des diverses instances (CESC, CVC, CVL...). L'engagement autour de la transition écologique devra être un axe fort de la politique éducative.

Votre mobilisation sera également nécessaire pour poursuivre le travail engagé dans le cadre de la réforme du lycée, du programme devoirs faits, et du numérique au service des apprentissages. Votre rôle est également primordial dans la mise en œuvre de l'**orientation** au lycée général et technologique et professionnel. A ce titre, vous aurez à valoriser le parcours individuel de l'élève dans la **continuité** des cycles scolaires (liaisons école-collège /collège lycée) mais aussi dans le continuum du bac -3/+3.

Des ressources sont toujours à votre disposition en particulier sur vos sites professionnels <http://cpe.ac-orleans-tours.fr> et <http://documentation.ac-orleans-tours.fr>. Des espaces collaboratifs vous permettront également d'échanger et de mutualiser les ressources et expériences sur les plateformes Magistère et Viaéduc.

Nous sommes à votre écoute et persuadés que cette année sera fructueuse et riche de mutualisation de projets.

Nous souhaitons également la bienvenue à ceux qui intègrent l'académie et tout particulièrement aux professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation stagiaires. Nous remercions très chaleureusement ceux d'entre vous qui ont accepté des missions de tutorat, d'accompagnement et de formation auprès de leurs collègues.

Excellente année scolaire à toutes et à tous.

Christophe Degruelle, Christophe.Degruelle@ac-orleans-tours.fr

Cyril Desouches, Cyril.Desouches@ac-orleans-tours.fr

Jamal Khellad, Jamal.Khellad@ac-orleans-tours.fr

Catherine Lion, Catherine.Lion@ac-orleans-tours.fr

Saïd Yacoub, Said.Yacoub@ac-orleans-tours.fr

